Université du Québec à Montréal – Département d'Histoire
Automne 2026

HIS 2650
Introduction à l'histoire du Proche-Orient

Horaire : lundi, 14h00-17h00
Local : à communiquer
Professeur : Stefan Winter
Disponibilité : sur rendez-vous / par courriel / Zoom
Bureau : A-6220
Courriel : winter.stefan@uqam.ca
Site web : www.proche-orient.uqam.ca



« cavass »

DESCRIPTION

Après un aperçu de la naissance de l'islam, des grandes conquêtes arabes et du développement des écoles de pensée sunnites et chiites, ce cours se penche sur l'évolution de la société plurale du Proche-Orient à travers les invasions turco-mongoles à la fin du Moyen Âge, l'intensification du commerce méditerranéen, l'essor de l'Empire ottoman et finalement l'impérialisme européen. Il conclut avec un examen des grandes problématiques liées à l'étude du Proche-Orient aujourd'hui, notamment la question de la modernité et de l'islamisme politique, le conflit israélo-palestinien, le nationalisme arabe et la mise en place des régimes contemporains.

OBJECTIFS

- connaître les grandes lignes et les périodes importantes de l'histoire du Proche-Orient, depuis la naissance de l'islam jusqu'à l'époque contemporaine
- apprendre à trouver et à utiliser les principaux outils de recherche dans le domaine
- identifier les principaux défis et apprendre à formuler des problématiques historiques dans l'étude du Proche-Orient

---

ÉVALUATION

1.	**Commentaire de texte**	**25 %**	**6 octobre**

Commentaire détaillé (3-4 pages plus bibliographie ; interligne 1½) d'un texte historique primaire, à choisir parmi ceux proposés sur le site Moodle du cours. Voir instructions en annexe.

2.	**Contrôle**	**20 %**	**2 novembre**

Durée : 60 min. Trois parties : identification de lieux sur une carte ; identification de termes (en 3-4 lignes) ; questions à choix multiples. Choix de questions dans chaque partie.

3.	**Recherche bibliographique**	**25 %**	**7 décembre**

Longueur : 4-5 pages. Définissez un sujet de recherche relatif à la matière du cours. Le titre de votre sujet doit résumer une problématique, et préciser la période concernée. Composez une bibliographie raisonnée d'au moins 10 textes (monographies et articles scientifiques ; pas de manuels, thèses et mémoires, recueils de textes ou sites web) qui constituent un fondement incontournable pour l'étude de votre sujet. Veillez à bien inclure 1) Une courte introduction (150-250 mots) pour présenter le sujet ; 2) les données bibliographiques complètes pour chaque texte ; et 2) une appréciation en 100-140 mots de l'apport particulier du texte au sujet d'étude, pour chacun des textes choisis. Travail à soumettre en fichier Word (pas de pdf, etc.).

4.	**Examen final**	**30 %**	**21 décembre**

Durée : 120 min. Trois parties : identification de termes (en 3-4 lignes) ; questions à choix multiples ; questions à réponses courtes (24-36 lignes). Choix de sujets dans chaque partie.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

- Lectures hebdomadaires (2-3 hrs par cours), dans Jean-Pierre Filiu, *Histoire du Moyen-Orient* (et/ou François Reynaert, *La grande histoire du monde arabe*.
- Exposés magistraux à l'appui de PowerPoint (2 hrs par cours)
- Visionnement d'extraits de films ou
- Exercices de lecture et de discussion en groupe (½ hr par cours)
- Préparation d'un commentaire de texte et d'une bibliographie raisonnée
- Contrôle de mi-session et examen final

Délais : Les travaux écrits doivent être remis en fichier numérique WORD seulement (aucune remise en format pdf ne sera acceptée.) À téléverser sur la page moodle du cours avant la date limite. Les dates de remise indiquées dans le plan du cours sont fermes. Les pénalités de retard sont de 1 sur 20 par jour ouvrable. Toute exception aux dates limites pour raison motivée doit être approuvée **avant** la date de remise ou d'examen. Ne seront accordées des exceptions après la date de remise que sur présentation d'un certificat médical.

Plagiat : Le travail qui fait « utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence » (règlement no 18) se verra attribué la note de 0 sur 20 et sera soumis à d'autres sanctions prévues par le règlement. Voir http://www.integrite.uqam.ca.

Consulter également le « Guide à l'intention des étudiants et des étudiantes de premier cycle en histoire et en archivistique ».

CALENDRIER

PREMIÈRE PARTIE : LA CIVILISATION ARABO-MUSULMANE

1. Introduction : orientalisme et approches historiques à l'étude du Proche-Orient (14 sept.)
   À lire **avant** le cours : Filiu, *Histoire du Moyen-Orient*, p. 11-45

2. La période formatrice (21 sept.)
   Filiu, *Histoire*, p. 45-84 (et/ou Reynaert, chap. 2-4)

3. La société médiévale / Atelier I – les sources et la littérature (28 sept.)
   Filiu, *Histoire*, 85-111 (Reynaert, chap. 5-6)
   Filiu, *Histoire*, 113-155 (Reynaert, chap. 7-8)

4. *Élections provinciales – pas de cours* (5 oct.)

DEUXIÈME PARTIE : L'ENTRÉE DANS LA MODERNITÉ

5. *Action de grâce – pas de cours* (12 oct.)

6. L'Empire ottoman (19 oct.)
   Filiu, *Histoire*, 157-198 (Reynaert, chap. 10-12)

7. *Semaine de lecture – pas de cours* (26 oct.)

8. Culture et société du Proche-Orient (2 nov.)
   Filiu, *Histoire*, 199-241 (Reynaert, chap. 13-14)

9. Contrôle / Atelier II – définir une problématique (9 nov.)
   Filiu, *Histoire*, 243-277

10. Impérialisme européen et réforme ottomane (16 nov.)
    Filiu, *Histoire*, 279-316 (Reynaert, chap. 15-17)

TROISIÈME PARTIE : LE PROCHE-ORIENT CONTEMPORAIN

11. La Grande Guerre et l'ère des mandats (23 nov.)
    Filiu, *Histoire*, 317-361 (Reynaert, chap. 18-19)

12. Décolonisation et nationalisme arabe / Atelier III – la bibliographie (30 nov.)
    Filiu, *Histoire*, 363-380 (Reynaert, chap. 20-22)

13. Désunité et islamisme (7 déc.)
    Filiu, *Histoire*, 380-431 (Reynaert, chap. 23-24)

14. Le printemps arabe : Conclusion et retour sur l'actualité (14 déc.)
    Filiu, *Histoire*, 431-467 (Reynaert, chap. 25)

15. Examen final (21 déc.)

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

Manuel obligatoire du cours (en vente à la Co-op UQAM) :

Jean-Pierre Filiu, *Histoire du Moyen-Orient : de 395 à nos jours* (Paris : Du Seuil, 2023)

Autres manuels :

François Reynaert, *La grande histoire du monde arabe : D'Alexandre le Grand à l'islamisme radical* (Fayard, 2013).

Albert Hourani, *Histoire des peuples arabes* (Le Seuil, 1993).

Fabrice Balanche, *Atlas du Proche-Orient arabe* (Presses de l'Univ. Paris-Sorbonne, 2012).

Première référence pour les travaux écrits :

***Encyclopédie de l'Islam*, 2e édition. (Leyde : Brill, 1960-2002).** (Centrale Référence BP40E5)

Hugh Kennedy, *An Historical Atlas of Islam* (Leyde : Brill, 2002).

Films (des extraits seront visionnés en classe) :

Le message / al-Risala (Moustapha Akkad, 1976).

L'âge d'or de l'islam (Mahmoud Hussein, Philippe Calderon, 1999).

Israël et les Arabes (Norma Percy & Brian Lapping, 2006).

Le commentaire de texte (en histoire médiévale)

Nous proposons une méthode qui peut être utile pour une interprétation correcte et judicieuse d'un texte. Voici, avant de commencer quelques conseils préliminaires :

- Attention de ne pas rédiger une dissertation à propos du texte.
- Ne pas se limiter à examiner uniquement certains éléments ou termes du texte, celui-ci doit être étudié dans son intégralité.
- Il faut garder à l'esprit la question suivante :"Que nous apprend le texte ?".

Le commentaire comprend trois parties : l'introduction ; l'explication proprement dite ; la conclusion.

I) L'introduction

Elle comprend la définition du document, l'analyse et le contexte historique.

1) La définition du document.
Il faut préciser brièvement la nature du document (texte narratif, historique, biographique ; document juridique ou législatif...).

Certains points doivent être soulignés :

- La date (souvent difficile à déterminer, étant donné les méthodes médiévales de datation).
- La présentation de l'auteur qui doit être la plus complète possible.
- La langue employée doit aussi être prise en compte.

La conséquence de cet examen doit être une appréciation de la foi que l'on peut accorder au document et de sa portée en tant que source.

2) Le résume
C'est un résumé aussi bref que possible ou il ne faut ni paraphraser le texte ni le trahir par l'introduction de commentaires plus ou moins subjectifs.
Il faut faire en sorte que le résumé puisse remplacer le texte si celui-ci venait à disparaître.
Ce résumé ne doit pas dépasser une dizaine de lignes.

3) Le contexte historique.
Il s'agit d'évoquer l'ambiance historique dans laquelle le document a été rédigé.
Il ne faut surtout pas tomber dans l'exposé général ; par contre, il est important d'identifier les lieux, les personnages, et de commenter la date.
Il faut savoir choisir avec discernement les éléments strictement nécessaires à l'élaboration du contexte.

II) L'explication et l'évaluation du document

1) Il s'agit du commentaire (ou l'explication) proprement dit.
Paradoxalement, c'est ce qu'il y a le plus facile à faire, si l'on a réussi ce qui précède. Il faut bien sûr éviter à tout prix la paraphrase.

Il est judicieux de faire un commentaire général en ordonnant les idées selon les thèmes abordés dans le texte. Il faut, à l'occasion, donner les explications que réclament certains termes [vérifiez dans l'*Encyclopédie de l'islam* !] ou certains passages.

2) Critique du document
Toute explication suppose une approche critique au texte du document. Quelle fut le but visé par l'auteur dans sa composition ?
Il faut si possible commenter les sources utilisées par l'auteur, et la valeur historique de celles-ci.

III) Conclusion.

Dans la conclusion, on doit donner une évaluation définitive de l'intérêt du texte, de sa portée générale et de **son apport à la compréhension de l'histoire de cette période** (par rapport à ce qui est déjà connu depuis d'autres sources ; il faut donc connaître un peu du contexte général historique, et historiographique, dans lequel le texte a été rédigé).

► Ajoutez une bibliographie d'au moins 5 titres (livres ou articles ; pas de manuels, ouvrages collectifs ou sites internet) spécialisés portant sur l'étude du sujet de votre texte.

Texte adapté de Sidonie LAMEYRE, http://www.fordham.edu/halsall/french/explic.htm

TOUTE AUTRE CONSIGNE SERA COMMUNIQUÉE ORALEMENT LORS DES SÉANCES EN CLASSE. LA PRÉSENCES ET LA PARTICIPATION HÉBDOMADAIRES EN PRÉSENTIEL SONT OBLIGATOIRES, ET NÉCESSAIRES POUR RÉUSSIR AU COURS.

Consignes préliminaires pour la préparation de la bibliographie commentée

1. Trouvez une problématique relative à un des sujets couverts dans ce cours. Une problématique est « un ensemble de problèmes dont les éléments sont liés » (Larousse). Il s'agit, pour un historien, non pas de *décrire* un événement, un personnage ou un processus passé, mais d'*évaluer* sa portée, les raisons de son apparition ou de son importance dans l'histoire. Votre travail sera de préparer seulement la bibliographie pour un éventuel essai en histoire où vous étaleriez un argument sur la base de vos lectures dans la littérature historiques pour formuler une réponse à votre question et de proposer, dans la lumière de l'analyse que vous avez faite, une nouvelle interprétation de votre sujet.

Comment faire :

- Faites des lectures préliminaires sur votre sujet avant de vous décider pour une problématique. C'est seulement en comparant les contributions de différents auteurs que vous allez déceler un débat, une discussion à laquelle vous pouvez apporter quelque chose.

- Tout approche ou thématique est légitime et potentiellement intéressant ; c'est votre positionnement vis-à-vis de la littérature antérieure qui le rendra un bon sujet pour votre travail. Ne venez pas me parler de votre sujet sans une liste préliminaire d'ouvrages que vous avez consultés ou que vous envisagez consulter !

- Soyez concret en ce qui concerne la période que vous traitez. Ceci vous évitera d'aborder une problématique trop vaste, ou de déborder dans la spéculation politique. Indiquez des dates dans votre titre si possible.

- Dites clairement ce que vous démontreriez dans votre essai dans un paragraphe d'introduction à votre bibliographie (ce paragraphe pourrait en principe resservir dans un éventuel essai écrit). N'annoncez pas vouloir « décrire » quelque chose, « dresser un tableau de… », « faire le point sur… », mais plutôt « montrer que… », « évaluer l'importance relative de… », « remettre en question l'idée selon laquelle… »…

2. Forme et présentation :

Longueur : 4-5 pages, 1½ ou double interligne. La première page devrait indiquer votre nom et le titre de votre projet. Une page couverture entière n'est pas nécessaire, et une table de matières n'est pas nécessaire non plus dans un travail de cette longueur. Pas de en bas de pages (c'est juste une bibliographie !)

Chaque ouvrage (livre ou article) doit être présenté avec ses données bibliographiques complètes. Celles-ci comprennent 1) le nom complet de l'auteur·e ou des auteur·es ; 2) le nom de la monographie (en italiques) ou de l'article (entre guillemets) ; 3) le lieu de parution et l'éditeur si c'est un livre, ou le nom du journal, le volume et la date de parution ainsi que les pages si c'est un article dans une revue scientifique. Si c'est un article dans un

ouvrage collectif (un livre avec des contributions par différent·es auteur·es), indiquez le ou les article(s) que vous entendez utiliser, pas l'ouvrage au complet. C'est l'auteur de l'idée qui compte, plus que le médium dans lequel la contribution est publiée.

Textes sur Internet : À éviter ! Les ouvrages imprimés sont toujours préférables aux textes trouvés sur Internet, car ils ont normalement été soumis à un processus de sélection et de révision beaucoup plus rigoureux et ne peuvent être altérés après publication. Des textes apparus sur Internet peuvent être utilisés uniquement si leur auteur est clairement identifié. Les sites comme Wikipedia, dont le contenu est anonyme et peut être changé en tout temps par d'autres utilisateurs, ne sont pas acceptables dans un travail académique.

Mémoires de maîtrise, thèse de doctorat : À éviter. Bien que certains mériteront d'être publiés après révision, d'ouvrages plus matures et soumis à un processus de publication sont normalement préférables.

Images et cartes : Pas souhaitables, à moins qu'elles soient incontournables pour soutenir votre argument.

TOUTE AUTRE CONSIGNE SERA COMMUNIQUÉE ORALEMENT LORS DES SÉANCES EN CLASSE. LA PRÉSENCES ET LA PARTICIPATION HÉBDOMADAIRES EN PRÉSENTIEL SONT OBLIGATOIRES, ET NÉCESSAIRES POUR RÉUSSIR AU COURS.

1 RÉFÉRENCES [Annexe du Département d'Histoire]

1.1 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des ressources et services offerts	https://portailetudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique nº 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique nº 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	
Situations problématiques et processus administratifs officiels	https://portailetudiant.uqam.ca/plaintes/
Alertes UQAM	https://uqam.ca/alertes/

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement nº 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-lintervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailetudiant.uqam.ca/liberte-academique/

1.2 DOCUMENTS ADDITIONNELS D'INFORMATION

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement no 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement no 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement no 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

1.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **(ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026) :**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	Très bien
78 % - 81 %	B+	3,3	
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	Bien
68 % - 71 %	C+	2,3	
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

1.4 COMPÉTENCES

Non applicable